

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

UNIS AU SERVICE DES ENTREPRISES NORMANDES

Rouen, le 6 avril 2020

La crise sanitaire qui frappe notre pays a un impact fort sur l'activité des entreprises de Normandie. Il est essentiel de coordonner nos énergies pour les accompagner au mieux et les aider à traverser cette épreuve. C'est pourquoi, le préfet de région et les présidents de chambres consulaires (Chambre de Commerce et d'Industrie de Normandie, Chambre de Métiers et d'Artisanat de Normandie, et Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie) ont décidé d'unir leurs forces et leurs moyens pour aider, accompagner et renseigner les entreprises de la région. La nouvelle organisation mise en place vient compléter utilement la stratégie instaurée entre l'État et la Région Normandie dès le début de la crise afin d'articuler les dispositifs existants et à venir.

Très concrètement, les services de l'État et ceux des chambres consulaires se sont organisés pour répondre d'une manière simplifiée et complète aux sollicitations des entreprises.

Les réseaux des Chambres de Commerce et d'Industrie, des Chambres de Métiers et d'Artisanat et des Chambres d'Agriculture interviennent ainsi comme **interlocuteur de premier niveau des entreprises**. Les sollicitations auprès de la Direccte sont donc automatiquement redirigées vers les chambres consulaires.

La Direccte apporte un appui opérationnel aux conseillers des trois chambres consulaires pour répondre aux questions les plus techniques sur les mesures d'accompagnement mises en place par les ministères du Travail et de l'Économie. Ainsi, les chambres sont en capacité de renseigner les entreprises sur les mesures mises en œuvre à leur profit, et de les aider, pour celles qui en exprimeraient le besoin, dans l'accomplissement des démarches administratives nécessaires pour bénéficier de ces mesures. Les chambres bénéficient dans le traitement des demandes les plus complexes et techniques de l'appui des services de l'État et de la Région concernés.

Les numéros mis en place par les chambres consulaires sont les suivants :

- **Chambre de Commerce et d'Industrie de Normandie : 02 32 100 520**
- **Chambre de Métiers et d'Artisanat de Normandie : 02 78 940 500**
- **Chambre régionale d'Agriculture de Normandie : 02 31 300 200**